

DÉPARTEMENT

CHER

ARRONDISSEMENT

St Amand Montrond

Effectif légal du conseil municipal

11

COMMUNE de **Menetou Couture**

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M	RATILLON Jean Pierre	18/03/1957	23/03/2014	99
Premier adjoint	M	LIANO Jacques	23/07/1955	23/03/2014	97
Deuxième adjoint	Mme	LAMIRAULT Cécile	21/10/1972	23/03/2014	101
Conseiller	M	PINAULT Sylvain	13/08/1970	23/03/2014	101
Conseiller	M	DEBENE Gérald	24/11/0967	23/03/2014	97
Conseiller	M	LEBRETON Stéphane	08/11/1969	23/03/2014	97
Conseiller	M	BULTIAUW Samuel	27/10/1977	23/03/2014	97
Conseillère	Mme	PERROT Emilie	01/09/1983	23/03/2014	95
Conseiller	M	MOREAU Dominique	17/01/1954	30/03/2014	80
Conseiller	M	BARALE Grégory	27/11/1980	30/03/2014	79
Conseiller	M	MARTEAU Dominique	27/06/1959	30/03/2014	77

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,

A Menetou Couture , le 05/04/2014

Jean Pierre RATILLON

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.